

La Commune de Koerich se propose de recruter, pour les besoins de son Service Technique, un salarié à tâche manuelle (m/f) – à tâche complète (100%) dont la carrière sera établie suivant degré de qualification.

Le candidat devra obligatoirement être détenteur d'un permis de conduire B et d'un permis de conduire de conduire C (camion).

La personne à engager devra assurer des prestations de permanence, resp. en dehors des heures normales de service (service d'hiver, interventions sur les installations diverses, etc.).

Pièces à joindre à la candidature :

- 1) Demande d'emploi & Curriculum vitae avec une photo récente
- 2) Extrait récent de l'acte de naissance
- 3) Copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- 4) Copie du permis de conduire
- 5) Extrait récent du casier judiciaire
- 6) Copies des certificats et diplômes d'études

Les candidatures munies des pièces à l'appui requises sont à adresser au Secrétariat communal de Koerich pour le 12 décembre 2022 au plus tard.

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

N.b.: Le nouveau titulaire devra le cas échéant se soumettre, avant d'entrer en fonction, à un examen médical d'embauche auprès du médecin du travail compétent. Les modalités pratiques de l'examen médical seront communiquées au nouveau titulaire en temps utile.

Koerich, le 23/11/2022,

Le Collège échevinal de la Commune de Koerich

  
